



CE GUIDE VOUS AIDE  
À MIEUX COMPRENDRE LE  
FONCTIONNEMENT DES  
ÉLECTIONS MUNICIPALES  
À MONTRÉAL, ET EN  
PARTICULIER À  
SAINT-LÉONARD!

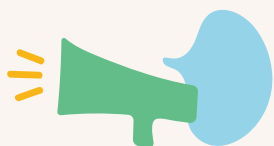
# PETIT GUIDE PRATIQUE DE L'ÉLECTEUR.TRICE LÉONARDOIS.E

Élections  
municipales  
2025

## QUELLES SONT LES COMPÉTENCES MUNICIPALES?

Les municipalités, comme Montréal, ont des responsabilités précises fixées par la **Loi sur les compétences municipales (C-47.1)**. Autrement dit, ce sont les domaines dans lesquels elles ont le pouvoir d'agir pour répondre aux besoins de la population.

Parmi les compétences dont elles s'occupent, on y retrouve notamment :



**DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE  
LOCAL**



**ENVIRONNEMENT**



**LOISIRS ET  
CULTURE**

DONT LA GESTION DES PARCS,  
ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES ET  
CENTRES CULTURELS



**SÉCURITÉ**



**TRANSPORT**



**HABITATION**

DÉVELOPPEMENT DE LOGEMENT  
SOCIAL, SALUBRITÉ, ETC.

Pour plus d'informations  
sur l'inscription, le vote et  
les bureaux de scrutin :

[elections.montreal.ca](https://elections.montreal.ca)

# LEXIQUE PRATIQUE DU VOTE MUNICIPAL

## Arrondissement

Division administrative dotée d'un conseil d'arrondissement, responsable des décisions locales comme l'urbanisme, la voirie et les loisirs. Il contribue à préserver les particularités du quartier et d'assurer des services de proximité.

## Conseil d'arrondissement

Instance qui prend des décisions et adopte des règlements notamment en matière d'urbanisme, de voirie, de permis, de culture et de loisirs.

## Conseil municipal

Principale instance décisionnelle de la Ville de Montréal composée de 65 personnes élues : la mairesse ou le maire de la Ville, les 18 mairesses et maires d'arrondissement et les 46 conseillères et conseillers de la Ville.

## District électoral

Division territoriale des arrondissements qui vise notamment à assurer une représentation équilibrée au sein des instances décisionnelles.

## Liste électorale

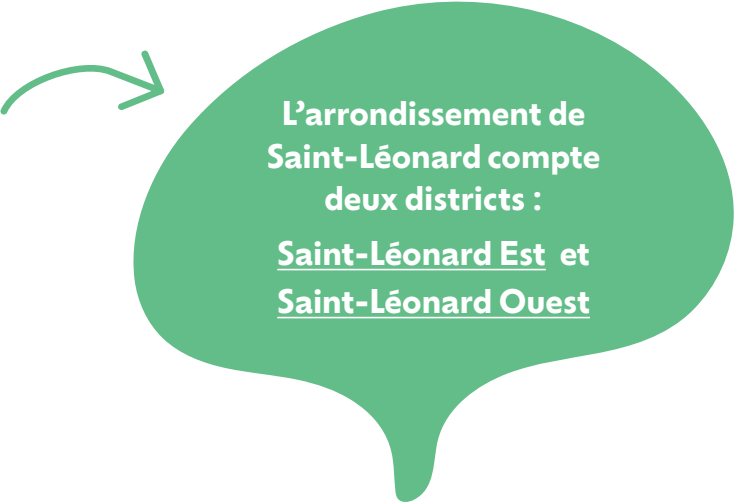
Liste contenant les noms et adresses des électeur.trices inscrit.es; elle sert à la vérification de l'identité des personnes en vue de l'exercice du droit de vote.

## Scrutin

Moyen par lequel les électeur.trices expriment leur choix au moyen de bulletins de vote qu'ils et elles déposent dans une urne.

## Vote par anticipation

Modalité de vote qui permet à un.e électeur.trice de voter avant le jour du scrutin.



L'arrondissement de  
Saint-Léonard compte  
deux districts :  
Saint-Léonard Est et  
Saint-Léonard Ouest

# POUR QUI DOIT-ON VOTER?

À l'heure du vote, vous devrez élire des candidat.es pour quatre types de postes :

A

## **Conseillère, Conseiller de la Ville**

Personne élue qui siège au conseil municipal ainsi qu'au conseil de son arrondissement où elle y représente la population de son district.

B

## **Conseillère, Conseiller d'arrondissement**

Personne élue qui siège au conseil de son arrondissement; elle y représente la population de son district.

C

## **Mairesse, Maire de la Ville**

Personne élue par l'ensemble des électeur.trices de la Ville qu'elle représente. Elle ou il désigne les membres du comité exécutif, a un droit de surveillance sur la Ville et oriente la mise en œuvre de projets.

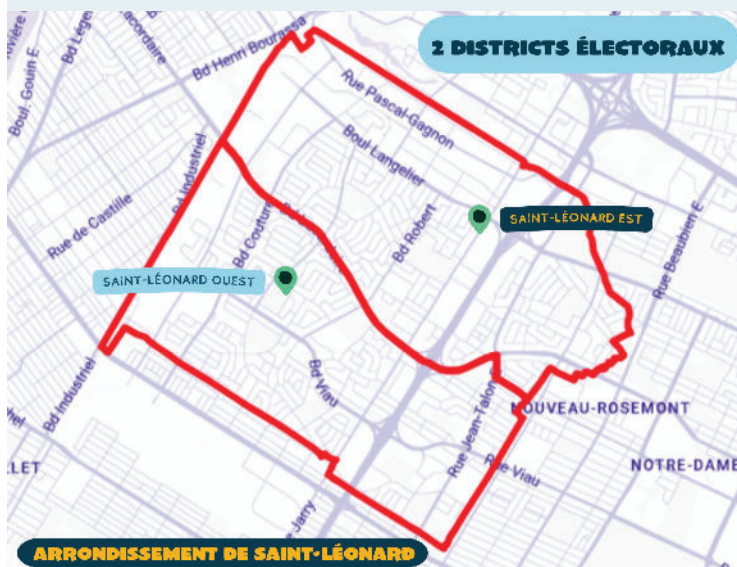
D

## **Mairesse, Maire d'arrondissement**

Personne élue par les électeur.trices de son arrondissement. La mairesse ou le maire d'arrondissement représente la population au conseil municipal et siège aussi au conseil d'arrondissement.

## SAVIEZ-VOUS QUE...

Aux élections municipales, vous pouvez voter pour des candidat.es de partis différents. Rien ne vous oblige à choisir uniquement des candidat.es d'un même parti. Pour chaque poste, vous êtes libre de sélectionner la personne qui reflète le mieux vos valeurs et vos priorités.



À Saint-Léonard, vous devrez voter pour 6 personnes en tout, puisque l'arrondissement est divisé en deux districts :

1. **Mairesse, Maire de la Ville de Montréal**
2. **Mairesse, Maire d'arrondissement de Saint-Léonard**
3. **Conseillère, Conseiller de la Ville Saint-Léonard Ouest**
4. **Conseillère, Conseiller de la Ville Saint-Léonard Est**
5. **Conseillère, Conseiller d'arrondissement Saint-Léonard Ouest**
6. **Conseillère, Conseiller d'arrondissement Saint-Léonard Est**

# VOTRE PARTICIPATION EST ESSENTIELLE

Voter est un geste démocratique important! Les décisions du Conseil municipal et du Conseil d'arrondissement influencent directement votre quotidien.

## QUI PEUT VOTER?

VOUS DEVEZ NOTAMMENT :

- ✓ Avoir 18 ans et plus
- ✓ Être citoyen.ne canadien.ne
- ✓ Résider à Montréal
- ✓ Être inscrit.e sur la liste électorale

## QUAND VOTER?

VOTER PAR ANTICIPATION

**Dimanche 26 octobre 2025**

**10h à 20h**

VOTER LE JOUR DU SCRUTIN

**Dimanche 2 novembre 2025**

**10h à 20h**



## ÊTES-VOUS INSCRIT.E?

Vérifiez que vous êtes inscrit.e sur la liste électorale pour Saint-Léonard :

[elections.montreal.ca](https://elections.montreal.ca)

## OÙ VOTER?

Toutes les informations sur les bureaux de vote :

[elections.montreal.ca](https://elections.montreal.ca)



## S'INFORMER AVANT DE VOTER!

Vous avez des idées pour votre arrondissement? Vos besoins, vos valeurs, vos priorités comptent! Prenez le temps de vous informer sur les idées et engagements des personnes candidates avant de faire un choix pour les quatre prochaines années.

1. Lisez les plateformes des partis sur leur site web
2. Suivez les réseaux sociaux des candidat.es
3. Posez des questions aux candidat.es (par courriel, message, etc.)
4. Participez aux débats et aux soirées d'échanges organisés dans votre quartier!



Retrouvez l'ensemble des candidat.es qui se présentent dans l'arrondissement de Saint-Léonard :

[elections.montreal.ca/fr/repertoire-des-candidats/?d=768&position=&party=](https://elections.montreal.ca/fr/repertoire-des-candidats/?d=768&position=&party=)

UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER :

## SOIRÉE D'ÉCHANGES ENTRE CANDIDAT.ES DE SAINT-LÉONARD

Participer à la soirée d'échanges entre candidat.es de Saint-Léonard qui se déroulera le 21 octobre prochain à la Bibliothèque de Saint-Léonard. Une occasion unique d'entendre leurs idées pour le quartier et de leur poser vos questions.

Inscrivez-vous ici rapidement :

[forms.gle/ULkBrjF92UCyS9Dy5](https://forms.gle/ULkBrjF92UCyS9Dy5)



**Mardi 21 octobre 2025**  
**18h à 20h**



**Salle 1-2-3**  
**Bibliothèque de Saint-Léonard**  
**8420 Boul. Lacordaire**



**Repas fourni pour**  
**les personnes inscrites**

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

SOIRÉE D'ÉCHANGES  
ENTRE CANDIDAT.ES



CONCERTATION  
Saint-Léonard



**Arrondissement de Saint-Léonard**

Pour inscription ou questions :  
[info@concertationstleonard.com](mailto:info@concertationstleonard.com)

Mardi 21 octobre de 18h à 20h  
Bibliothèque de Saint-Léonard  
Salle 1-2-3 (8420 Bd Lacordaire)

### SOURCES LEXIQUE :

[elections.montreal.ca/fr/lexiqueelectoral](https://elections.montreal.ca/fr/lexiqueelectoral)

[electionsquebec.qc.ca/comprendre/comprendre-la-democratie-et-les-elections/vocabulaire-des-elections](https://electionsquebec.qc.ca/comprendre/comprendre-la-democratie-et-les-elections/vocabulaire-des-elections)

### SOURCE CARTE :

[spectrum.montreal.ca/connect/analyst/mobile/#/main?mapcfg=-%20Saint-L%C3%A9onard](https://spectrum.montreal.ca/connect/analyst/mobile/#/main?mapcfg=-%20Saint-L%C3%A9onard)